

LIVRES

# Ghettos aux Etats-Unis et en France

La comparaison de la « ceinture noire » américaine et de la « ceinture rouge » française est discutable. Aucune ville européenne n'a jamais connu le niveau de concentration de pauvreté et de ségrégation raciale typique des métropoles américaines. Il n'y a probablement pas d'équivalent européen au ghetto américain. Cependant, la situation change. Les villes européennes connaissent les problèmes qui affectent traditionnellement les villes américaines.

La situation s'est par ailleurs nettement améliorée outre-Atlantique. Le nombre de personnes vivant dans des quartiers de grande pauvreté – là où le taux de pauvreté est supérieur à 40 % – a diminué de 25 % durant les années 1990. De l'autre côté – les émeutes récentes, tout comme les différents rapports des experts ou des enseignements généraux en témoignent – la situation se dégrade en France. En un mot, la ségrégation s'atténue aux Etats-Unis ; elle s'accroît en France.

## Des quartiers soudés

**THERE GOES THE NEIGHBORHOOD. Racial, ethnic and class tensions in four Chicago neighborhoods and their meaning for America** par William Julius Wilson et Richard P. Taub  
New York, Alfred A. Knopf, 2006, 240 pages.

Depuis une trentaine d'années, le grand sociologue noir américain William Julius Wilson s'intéresse à l'« underclass » noire. Relevant l'amélioration relative de la situation des ghettos et déplorant le désinvestissement de l'administration Bush, il est revenu récemment à Chicago, dans quatre quartiers, sur ses terrains d'étude privilégiés.

Partout les Noirs connaissent encore les taux de pauvreté les plus élevés. Ceci s'explique en partie seulement par l'héritage de la ségrégation et de la discrimination, car pour Wilson l'interprétation en termes de race est faible. Les groupes ethniques ne sont pas des entités économiquement et socialement homogènes. Au contraire, chez les Noirs, les politiques d'« affirmative action » ont permis l'émergence d'une classe moyenne qui se conduit, à bien des égards, comme les Blancs. Notamment en ce qui concerne le souci de quitter dès qu'ils le peuvent les ghettos pour s'installer ailleurs.

Wilson et son collègue Richard

P. Taub relèvent la métamorphose des « antagonismes ethniques » avec l'arrivée en masse des Hispaniques. Ils étudient les mécanismes qui conduisent les enclaves noires ou blanches à se vider ou se remplir. Avec des termes qui peuvent choquer en France, ils s'inquiètent des conséquences de diverses « invasions ethniques » venant perturber l'équilibre et l'organisation sociale d'un quartier.

Wilson et Taub concluent que les quartiers sont soudés, à condition d'être en opposition à certaines populations. L'identité communautaire est en quelque sorte une force et une ressource. Les sociologues notent et déplorent que les groupes, suivis aujourd'hui en cela par les politiques publiques, se focalisent sur les différences plutôt que sur ce qu'ils ont en commun. Il s'ensuit des « compétitions ethniques » accrues. La grande préconisation, dans un contexte où huit Noirs sur dix mais seulement trois Blancs sur dix pensent que les pouvoirs publics ne dépensent pas assez pour les Noirs, est de limiter les programmes ciblés sur les plus pauvres (c'est-à-dire les Noirs). Ce sont les politiques universelles, avec une attention particulière aux situations les plus difficiles, qui doivent être étendues.

## L'économie souterraine éclairée

**OFF THE BOOKS. The underground economy of the urban poor** par Sudhir Alladi Venkatesh  
Cambridge, Harvard University Press, 2006, 448 pages.

Sudhir Alladi Venkatesh, sociologue d'origine indienne formé par Wilson, s'est intéressé à l'économie souterraine dans le ghetto, en y vivant pendant des années. Le résultat de sa fascinante immersion consiste en un portrait, sans misérabilisme, de l'économie et de la vie quotidienne dans des quartiers défavorisés. L'économie souterraine concerne à des degrés divers tous les habitants. Elle va de ce qui est plus informel à ce qu'il y a de plus criminel.

Venkatesh nous fait vivre à Marquis Park, un quartier noir pauvre

du sud de Chicago. L'image globale est celle d'un monde structuré et solidaire de travail irrégulier et non déclaré. Ces activités rassemblent les vendeurs à la sauvette, les femmes qui font le ménage et préparent le repas pour l'hôpital local,

les petits garages qui travestissent et réparent les voitures volées, mais aussi le pasteur qui fait office gracieux de travailleur social, le bar qui loue ses salles afin de faire casino, les chefs de gang qui organisent un salariat illégal de prostituées et de dealers. Tout ce dynamisme, largement illicite, structure l'économie et l'équilibre du ghetto.

La grande leçon de Venkatesh est de rappeler que la vie dans le ghetto repose sur un quotidien, économiquement, socialement, et moralement, très structuré. Qu'il s'agisse de mutualisation des risques, de fixation des prix, ou d'organisation des marchés, les habitants et les gangs font preuve d'une formidable ingéniosité.

Venkatesh décrit précisément les ressources communautaires, familiales et religieuses d'habitants qui ont su adapter leurs modes de consommation, de production et de résolution de conflits. Toute cette activité souterraine, bricolée, n'est pas nécessairement criminelle. Il est en fait difficile d'y distinguer ce qui est régulé, licite, légal. Le ghetto est d'abord un vaste réseau d'échange, de commerce, de trafic, de troc, de petits vols...

Pour Venkatesh, l'économie souterraine peut être autant une bouée de sauvetage qu'un nœud coulant (pour se pendre). Cependant, les habitants n'ont que peu de choix, et peu de perspectives. D'où les appels de Venkatesh et de Wilson à davantage d'interventions publiques en faveur de ces quartiers.

## Une politique française inadaptée

**BADLANDS OF THE REPUBLIC. Space, politics and urban policy** par Mustafa Dikeç  
Oxford, Blackwell Publishers, 2007, 240 pages.

Mustafa Dikeç, géographe à l'université de Londres, s'est intéressé à

la politique de la ville à la française. Curieusement, celle-ci ne concerne ni toute la ville (elle cible les zones en difficultés), ni toutes les villes (car toutes les unités urbaines ne sont pas concernées).

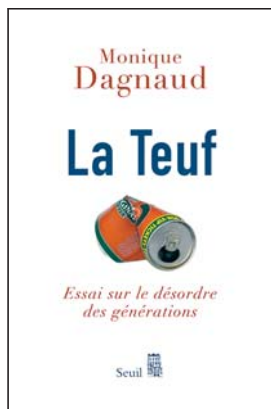
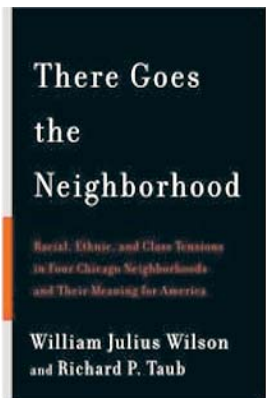
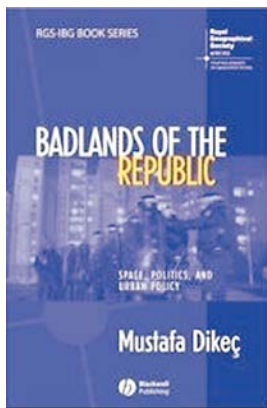
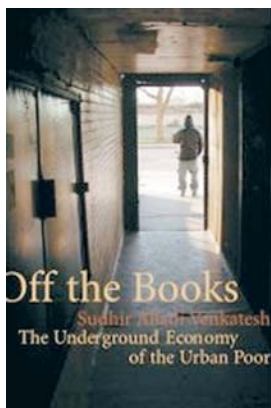
Dikeç souligne la bureaucratiation de cette action publique qui s'est développée depuis une trentaine d'années. Avec une histoire ponctuée d'émeutes urbaines, d'annonces volontaristes (des plans « Marshall »), et de critiques de la Cour des comptes, la politique de la ville a fait l'objet de multiples relances et virages.

Dikeç, après d'autres observateurs, montre comment progressivement la « banlieue » (pourtant très diverse, et souvent en réalité située en centre-ville) a été érigée en territoire disqualifié. Fin connaisseur des mouvements sociaux issus de ces territoires, il dénonce une certaine « peur de la République » à l'égard de la différence enfermée dans ces espaces singuliers. Avec des développements très peu convaincants sur le « néo-libéralisme » et ses néfastes effets, il cherche à mettre en évidence le glissement sécuritaire d'une intervention publique ne visant plus des quartiers en danger mais des quartiers jugés dangereux.

Affirmant que la révolte de jeunes de ces quartiers est juste, Dikeç fait partie de ces experts qui voient dans les violences urbaines – en particulier dans les émeutes de l'automne 2005 – principalement une revendication de reconnaissance. Une thèse dont on peut se permettre de grandement douter.

Au-delà des débats, l'essentiel est que, avec ces quartiers ghettos, l'idéal américain de « melting pot » et celui d'intégration à la française en prennent pour leur grade. Les ressemblances sont claires, et l'analyse de la débrouillardise économique urbaine dans le ghetto américain montre que les jeunes comme les anciens n'y « glandouillent » pas (comme dirait l'actuelle secrétaire d'Etat à la Ville). Pour autant, les différences demeurent. Tout d'abord, certains ensembles de logement sociaux aux Etats-Unis restent des nids de délinquance avec des meurtres tous les jours, ce qui n'est pas (encore) le cas en France. Il est cependant une autre différence, plus troublante et moins favorable à la France. Si la police n'est jamais véritablement bien vue dans les ghettos américains, il est rare que les services publics, au premier rang desquels les pompiers, y soient directement agressés. Ce n'est pas le cas en France, patrie des services publics...

JULIEN DAMON  
Professeur associé à Sciences po (cycle d'urbanisme)



# La révolte par la fête

**LA TEUF** par Monique Dagnaud  
Seuil, 210 pages, 17 euros

La fête, en verlan, c'est « la teuf ». Ce néologisme n'est pas seulement la traduction en langage « jeune » d'une réalité ancienne. Il recouvre aussi, nous dit la sociologue Monique Dagnaud, un phénomène radicalement nouveau. Pour une partie des 18-24 ans – 10 % à 15 %, estime-t-elle, soit 600.000 à 1 million d'individus – la « teuf » est un moment d'excès, d'explosion des sens à grand renfort d'alcool, de psychotropes et de décibels, souvent aussi de prise de risque à l'occasion de virées automobiles nocturnes. Un certain nombre d'études et de statistiques, citées au début de l'ouvrage, fournissent des données quantitatives : sur la consommation

de drogues dures, par exemple, ou sur la mortalité routière des jeunes. Celle-ci est deux fois et demie supérieure à celle de la moyenne de la population, et les accidents surviennent dans près de 60 % des cas la nuit, au cours des week-end, souvent du fait de l'alcool ou du cannabis.

« Seconde vie » Mais l'auteur s'appuie surtout sur l'étude qu'elle a réalisée dans cinq villes de France auprès de cent jeunes « fêtards ». Qui sont-ils ? Des enfants de la France moyenne, issus de familles plutôt modestes, mais nullement « exclus » ni abandon-

nés : le plus souvent, ils restent dépendants de leurs parents, qui sont en majorité des couples d'actifs. Ils se caractérisent moins par leur origine sociale que par leurs difficultés scolaires : près des trois quarts ont redoublé une ou plusieurs fois. Le livre décrit avec beaucoup de finesse leurs pratiques et leurs motivations, leur difficulté à concilier les contraintes de la vie quotidienne et les « trips » nocturnes, les relations ambiguës qu'ils entretiennent avec leur milieu familial. Ils sont très différents des adolescents « émancipés » que décrivait au début des années 70 Jean

Duvignaud dans son enquête sur la « planète des jeunes », ou que mettaient en scène les cinéastes de la Nouvelle Vague : « Aux délices du flirt, écrit l'auteur, se sont substitués les sortilèges de la défonce » – pour risquer un mauvais jeu de mots, la drogue a remplacé la drague.

La « teuf » n'est pas, comme la fête de naguère, un moment de respiration joyeuse permettant d'échapper temporairement aux contraintes de l'ordre social, mais une sorte de « seconde vie » en marge des normes, indifférente au lendemain. C'est parfois la simple recherche individualiste de sensations nouvelles, parfois aussi la manifestation d'une révolte d'autant plus amère qu'elle ne porte pas d'espoir de changement. Le symptôme, en tout cas, d'une profonde rupture sociale et générationnelle.

GÉRARD MOATTI

# Un Etat capturé par les lobbys

LA CHRONIQUE DE JACQUES DELPLA



La capture du régulateur par les régulés : l'école d'économie de Chicago l'avait théorisée, la France l'applique. En 1971, Georges Stigler expliquait dans son fameux article « The Theory of Economic Regulation » que, « en règle générale, la régulation économique est capturée par le secteur et est élaborée et mise en œuvre à son seul profit ». Avec l'Ecole de Chicago, ce professeur, qui obtint le prix Nobel d'économie, avait remis en cause l'idée d'un Etat impartial régulant impartialement l'économie au profit du bien commun. Or, au travers des cinq mois de travail au sein de la commission Attali (CLCF), nous avons pu entendre nombre de lobbys et de services ministériels qui les régulent. J'ai été frappé par la proximité et l'identification entre l'Etat régulateur de secteurs économiques, d'une part, et ces mêmes secteurs, d'autre part. Ne soyons pas naïfs, dans tous les pays développés, les associations professionnelles promeuvent leurs intérêts auprès des pouvoirs publics. Tant que c'est fait de manière publique et contradictoire, tant que l'Etat se borne à écouter les points de vue et ne s'identifie à aucun intérêt particulier, c'est acceptable et positif. Mais, en France, nous dépassons les limites de l'acceptable.

Trop de régulateurs, en l'occurrence les ministères sectoriels, sont en empathie avec le discours et les intérêts des secteurs qu'ils régulent. Je ne parle pas seulement de proximité, mais d'identification totale des points de vue. L'exemple caricatural en fut fourni par un représentant du ministère de la Santé qui nous a indiqué, avec bonne conscience, que, pour le secteur des pharmaciens qu'il régule, les positions du gouvernement de la France à Bruxelles sont écrites par le lobby des pharmaciens (évidemment en faveur du maintien du numerus clausus actuel face aux volontés

d'ouverture de la Commission). De même, nous apprimes que les décrets concernant les pharmaciens sont écrits par le lobby et que le gouvernement ne fait que les entériner. Le point de vue des consommateurs et des nouveaux entrants potentiels est indifférentement confondu avec celui des professionnels déjà installés. Notre proposition de réforme (il suffirait d'avoir le diplôme de pharmacien pour être pharmacien ; plus aucun numerus clausus ; et prévoir une aide à l'installation de pharmaciens en milieu rural au moyen de subventions mises aux enchères pour l'aménagement du territoire) fut traitée d'« ultralibérale », alors qu'elle correspond aux prescriptions classiques de l'analyse économique. Hélas, la plupart des ministères en France se bornent à n'être que les porte-parole des secteurs qu'ils sont censés réguler.

Comment y remédier ? La réforme des ministères sectoriels en tant que régulateurs (Agriculture, Intérieur pour les taxis, Economie et Finances pour le secteur banques-assurances, pour le commerce-distribution et pour nombre de professions réglementées, Justice pour les notaires, Affaires sociales et Santé, Culture et Communication, Environnement, Energie, Recherche) devrait obéir à quelques principes. D'abord, pour réguler des activités privées avec un monopole historique ou avec des activités spécifiques (Santé), il vaut mieux avoir un régulateur indépendant et transparent. Ensuite, il faut y adjoindre une approche horizontale, avec le contrôle de l'Autorité de concurrence. Pour éviter la capture, il est également souhaitable que les agents régulateurs viennent d'horizons divers et ne restent pas trop longtemps dans le même secteur (ce qui, en France, nécessite la fin des corps de fonctionnaires spécialisés ainsi que des grands corps du type Mines, Ponts, inspection des Finances...). Il faut également développer une méthodologie commune, notamment avec une approche économique faite d'analyse coût/bénéfice et d'évaluation ex post. Enfin, il faut développer au maximum la transparence de la régulation pour le public, car « le meilleur désinfectant est le soleil » pour lutter contre les rentes et les conflits d'intérêts. A quand la mise en place d'un Etat régulateur plus impartial et plus attentif au bien commun ?

JACQUES DELPLA est membre du Conseil d'analyse économique et membre de la Commission pour la libération de la croissance en France, présidée par Jacques Attali.

## LA REVUE DU JOUR

### Crise urbaine et capitaux

**Le débat.** Alphonse Allais proposait de « construire les villes à la campagne ». Aujourd'hui l'urbaniste Isabelle Baraud-Serfaty et l'économiste Vincent Renard se penchent, dans deux textes, sur « la financiarisation » de la ville.

**L'urbaniste.** Selon la définition de Baraud-Serfaty, la ville n'est plus simplement comme autrefois « un cadre bâti » et « un ensemble de services publics », mais elle est aussi « un produit qui s'échange, au moins, par morceaux, et qui peut être valorisé ». Pour elle, cette transformation de l'espace urbain est l'une des grandes mutations du monde contemporain. Désormais, la ville rentre dans la mondialisation grâce au financement de projets par des capitaux étrangers, comme en témoignent tous les projets urbanistiques dans le Golfe, notamment le Louvre à Abu Dhabi. Une opportunité donc à saisir.

**L'économiste.** Renard inscrit sa thèse dans une autre perspective : celle des cycles et des crises financières. La grande nouveauté du siècle est, selon lui, le fait que « l'objet architectural » est devenu un « produit financier », représenté par des titres qui s'échangent sur un marché. Le paradoxe n'est pas mince, comme l'a illustré la crise du logement de 2006 avec l'installation de tentes au bord du canal Saint-Martin alors que la notation de Paris par les experts souligne le caractère « attractif » de la capitale pour les investisseurs. L'auteur ne propose pas de tourner le dos à ces financements mais de prendre en compte ces « mécanismes économiques et financiers » dans la définition des politiques de la ville.

J. H.-R.

« Le Débat », janvier-février 2008, n° 148, éditions Gallimard, 192 pages, 16,50 euros.

